L'Echo de Boigny

- Informations pratiques
- L'édito
- Fonctionnement communal
- Actions communales
- Point Covid-19
- Citoyenneté





- Vie pratique
- Environnement
- Travaux
- Evènementiel
- L'actu de nos associations
- A vos masques!



Informations pratiques

Numéros d'urgence

SAMU: **15 Pompiers:** 18

02 38 46 83 60 **Gendarmerie:** 02 38 54 44 44 SOS Médecin: **Centre antipoison:** 02 41 48 21 21

(Angers)

Mairie:

3 rue de Verdun 45760 Boigny sur Bionne

Tel: 02 38 75 21 32

Site: www.boignysurbionne.fr

Ouverture de la Mairie : (En temps normal)

Les lundi, mercredi et vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 17h Les mardi et jeudi: de 14h à 18h Un samedi sur 2, de 9h30 à 12h

Déchetteries:

• CHECY:

P.A. de la Guignardière 58, rue Pierre et Marie Curie

Tel: 02 38 91 37 59

• SAINT JEAN DE BRAYE :

rue de la Burelle Tel: 02 38 56 90 00

La Santé à Boigny :

Médecins Généralistes :

Cabinet des Drs Thomas et Renier 5, place Centre Bourg Tel: 02 38 75 22 09

Médecin Pédiatre :

Cabinet du Dr Hourlier-Ageneau 3, Impasse des Violettes

Tel: 09 75 97 20 29

Chirurgien Dentiste:

Cabinet du Dr Palus 21, rue Firmin Chappellier Tel: 02 38 75 26 43

Infirmiers (IDE):

Nathalie MANSO & Lucie LEGER 22, rue de la Métairie Tel: 02 38 77 45 04

Emmanuel HARDY & Marie VAN BOXSOM - ABEIL 21, rue Firmin Chappellier

Tel: 02 45 48 34 10

Kinésithérapeutes :

Cabinet Kandoussi, Mine & André 18, rue Firmin Chappellier Tel: 02 38 75 25 08

Pédicure - Podologue :

Cabinet Paquin 22, rue de la Métairie Tel: 06 08 83 35 92

Orthophoniste:

Lucie SERRANO 22. rue de la Métairie Tel 07 81 12 01 05

Pharmacie:

Centre commercial La Commanderie

Tel: 02 38 75 22 79

DECHETTERIES

Pendant la période de confinement, les horaires sont modifiés:

Lundi: 14h00-19h00 Mardi-Samedi: 9h00-19h00

Vege'trie: à partir du 27 Avril. Déchetterie : à partir du 4 Mai La collecte des déchets verts en porte à porte reprend le 4 Mai.



Edito

Nous vivons une drôle d'époque...

Voilà une phrase entendue sur la place du marché qui résume la situation.

Un minuscule virus terrorise 7,8 Milliards d'êtres humains. Les économies s'arrêtent, l'agitation des Hommes cesse et on redécouvre le calme et le silence.

On réapprend à vivre autrement, en famille pour certains, ou seul, pour d'autres. On apprend le confinement, avec ses contraintes. En voyant le nombre de décès s'allonger, on comprend que ce n'est plus une simple "grippette".



Alors, même si certains peuvent ressentir de la frustration de ne plus avoir la liberté de faire ce qu'ils aiment, c'est l'occasion de prendre conscience de la valeur de ces petites choses simples qui nous manquent à présent.

Mais en prenant un peu de recul, que sont ces quelques semaines d'efforts, comparées à tous ces dégâts provoqués par ce virus?

Appliquons simplement (tous) au quotidien les gestes barrières, sans céder à la panique, pour enrayer cette pandémie le plus vite possible.

Il faut avancer.

Les agents de la commune continuent de faire fonctionner au ralenti notre village, confinés pour la plupart, en télétravail pour certains, mais sur le terrain pour d'autres. Les élus sont dans une situation un peu étonnante, puisqu'à l'issue des élections, le conseil municipal d'installation n'a pas pu avoir lieu... Alors les élus précédents continuent, en bonne intelligence avec les nouveaux. Heureusement, dans notre cas, la liste unique simplifie grandement la situation et permet une continuité de la direction, quasiment sans rupture.

Il nous faut continuer à préparer les chantiers, parer à l'essentiel, mais aussi anticiper la reprise, afin de ne pas subir trop de dégâts suite à ce confinement.

Dans certains domaines, les dommages sont déjà palpables: nos associations ont annulé les tournois, les rencontres, les spectacles ainsi que la Saint Pierre. Mais je les connais, ils sauront trouver une idée, une solution pour nous faire sortir de ce confinement par le haut: Ensemble, dans la bonne humeur retrouvée.

Cependant, il ne faudra pas oublier ce que nous sommes en train de vivre.

Nous devrons en garder le souvenir afin de ne pas recommencer les mêmes erreurs. Pour nous reconstruire différemment, en appréciant peut être encore plus cette vie que nous avons découverte si fragile...



Luc Milliat, Maire

Fonctionnement Communal

Une Mairie confinée

Depuis le 15 mars, la commune a mis en place un Plan de Continuité d'Activité.

Il s'agit d'allier la sécurité de nos personnels, tout en assurant le fonctionnement indispensable de nos institutions.

L'accueil de la Mairie est fermé au public, mais une permanence téléphonique est assurée de 9h à 17h. Cela permet de mettre les services en relation avec les Boignaciens et si besoin de prendre un rendez vous pour un accueil physique.

Certains agents sont, bien sûr, bloqués chez eux par absence ou baisse très forte de leur activité (principalement les agents liés à l'enfance jeunesse et l'entretien des bâtiments). Le personnel des services administratifs est en télétravail : le service Urbanisme est opérationnel, ainsi que les Finances pour ne citer qu'eux. D'autres continuent leur activité de façon un peu dégradée, mais en restant sur le terrain, parfois au contact de la population (CCAS, Police Municipale, Services Techniques).

L'entretien de la commune est réduit au strict minimum pour respecter au mieux les règles de confinement, tout en évitant de nous faire déborder par une végétation printanière en pleine croissance... Il s'agit aussi d'anticiper la sortie de cette période dans des conditions sereines.

Les dossiers techniques des différents chantiers avancent lentement eux aussi, au rythme des entreprises et des administrations elles aussi au ralenti.

La vie de la Commune ne s'arrête pas, bien heureusement, mais elle est tout de même impactée.



Et le fonctionnement des élus ?

Avec ces évènements, on pourrait oublier que le scrutin du 15 mars a élu une nouvelle équipe municipale. Malheureusement, les mesures de confinement ont reporté le conseil d'installation à une date ultérieure, probablement en juin.

D'ici là, c'est l'ancienne équipe qui reste aux commandes, mais en tenant informés et en consultant les « nouveaux conseillers ». Dans notre cas, le fait d'être une liste reconduite et unique simplifie énormément les relations. Cette continuité et cette coopération sont très appréciables dans une gestion de crise comme celle-ci.

La loi d'urgence a permis de décaler certaines échéances (vote du budget, notamment). Les rares réunions indispensables se font soit en visio-conférence, soit en présentiel, en respectant des distances très largement supérieures aux consignes.

Néanmoins, cette situation n'est pas idéale car les autres instances de décisions se limitent aussi au strict minimum. Ainsi, les grandes actions et les grands projets sont mis en pause, pendant le temps du confinement.

Malgré tout, le retour à la normale doit être anticipé. Il nous faudra nous relever rapidement, afin de limiter les impacts sur les habitants... et sur le budget de la Commune.

Action communale

Boigny prend soin des Séniors.

La commune a mis en place simultanément 2 actions d'aide et de soutien aux personnes fragiles de son territoire:

Depuis le début du confinement, un plan « Covid », calqué sur le plan « Canicule » est piloté par le CCAS de la Commune de Boigny sur Bionne. Ce dispositif fonctionne sur la base d'appels téléphoniques réguliers aux personnes recensées par notre service social. Il permet ainsi de maintenir un contact avec les personnes isolées, fragiles et de détecter d'éventuels besoins médicaux ou sociaux . Plus d'une trentaine de foyers en bénéficient à l'heure actuelle.

Cette action est complétée par un portage de courses uniquement à destination des personnes sans autre alternative, en étroite collaboration avec la supérette de la commune.

Ce service est réalisé par des agents communaux qui se sont portés volontaires pour aider à leur façon les personnes en difficulté.



Les enfants des personnels des PEP45 à la Caillaudière

Dans la situation particulière que nous traversons, les Maisons d'Accueil Spécialisés des Saulniers, à Boigny et de la Devinière à St Jean de Braye ont dû faire appel à du personnel volontaire pour s'occuper des résidents à fort handicap de ces établissements.

Le dispositif mis en place par l'éducation nationale ne répondant pas aux amplitudes horaires de ces personnels, une solution a été trouvée avec la commune de Boigny sur Bionne et les PEP45, gestionnaire de ces établissements.



L'accueil de Loisirs de la Caillaudière est mis à disposition des animateurs des PEP45 et permet la garde d'une dizaine d'enfants de 3 à 10 ans, de 7h30 à parfois 22h, dans des conditions de sécurité adaptées. Le restaurant scolaire communal se charge de leur fournir les repas.

Cela permet aux personnels soignants de s'occuper avec plus de sérénité de ces personnes fragiles avec des pathologies si particulières.

Point Covid 19

N'ayons pas peur d'être malade

Si les salles de réanimation des hôpitaux sont pleines, ce n'est pas le cas des salles d'attente des médecins généralistes.

Par peur d'une contamination ou par souci de ne pas engorger le système médical, beaucoup de patients repoussent inutilement des consultations pourtant légitimes voire nécessaires.

En effet, les médecins généralistes ont noté une baisse de fréquentation, avec des consultations parfois trop tardives ...



Ce comportement est dangereux et inutile :

<u>Dangereux</u>, parce que pendant le confinement, les autres maladies continuent d'exister et certaines pathologies méritent des soins adaptés voire rapides.

<u>Inutile</u>, car le cabinet médical est désinfecté tous les soirs, les rendez-vous "avec soupçon Covid19" sont pris à partir de 16h, laissant donc le cabinet libre et propre pour toutes les autres consultations le matin et en début d'après-midi.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour une petite inquiétude, avant qu'elle ne devienne un gros problème...

En toutes circonstances, respectez les gestes barrières











Point Covid 19

Questions/réponses sur les règles pendant le confinement.

Extraits du site:

https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Puis-je sortir prendre l'air? Oui.

Les sorties indispensables à l'équilibre des enfants, le sport et l'activité physique individuelle dans les espaces ouverts, sont autorisés à proximité du domicile, dans le respect des gestes barrières et en évitant tout rassemblement, et dans la limite d'une heure par jour et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile.

Les activités physiques en groupe ou les pique-niques entre amis sont interdits.

La pratique du vélo, de la trottinette (électrique ou non), du hoverboard et du monoroue est-elle autorisée ?

Elle est autorisée <u>uniquement</u> pour aller au travail, faire des achats de première nécessité ainsi que pour les promenades avec les enfants à condition que l'adulte qui les accompagne soit à pied.

Puis-je sortir avec mon chien? Oui.

Pour lui permettre de satisfaire ses besoins ou pour un rendez-vous chez le vétérinaire.

Je souhaite me balader en famille. Une seule attestation est-elle suffisante ? **Oui**.

Une seule attestation de déplacement dérogatoire suffit pour un adulte avec des enfants.

Puis-je aller rendre visite à mes amis? Non.

Pour ma promenade quotidienne, je peux sortir avec les personnes confinées à mon domicile, par exemple avec mes enfants, à l'exclusion de toute autre personne. Je ne dois pas rendre visite à ma famille et à mes amis.

Puis-je continuer de faire une sortie en vélo? Non.

Il est interdit de pratiquer le vélo pour les loisirs <u>sauf</u> pour les enfants : ils peuvent faire du vélo s'ils sont accompagnés par un adulte qui les accompagne à pied, à raison d'une heure quotidienne au maximum, dans un rayon d'un km autour du domicile. En revanche vous pouvez faire du vélo pour vos déplacements professionnels, de santé ou pour faire vos courses.

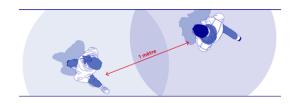
Quelles sont les règles concernant l'activité physique?

Vous pouvez faire une marche ou un petit footing à condition de respecter 3 règles importantes :

- **Rester à proximité de votre domicile** (donc dans votre quartier);
- Que cette **sortie** soit **brève** (1 heure maximum);
- Et **sans** autre **contact** qu'avec sa cellule familiale (vous pouvez sortir avec vos enfants ou seul mais pas retrouver des amis).

Les sports collectifs, de contact, ou qui impliquent un rassemblement, sont interdits.

Pour toutes sorties, n'oubliez pas votre pièce d'identité et votre attestation de déplacement dérogatoire.



Pour tenir la maladie à distance, **restez** à **plus d'un mètre de distance** les uns des autres.



Citoyenneté

Que faire de nos déchets du jardin?

Pendant le confinement, il a été décidé initialement de ne pas ouvrir les déchèteries aux particuliers. En effet, ce n'était pas une nécessité vitale de déposer les déchets de tontes ou le résultat du tri de notre garage ...Pour les personnes âgées qui bénéficiaient de l'enlèvement des déchets verts en porte à porte, ce service est également suspendu, car non primordial.

Depuis, après discussion avec le Prefet et Véolia, les services de la Métropole ont pu **rouvrir les déchetteries**:

À partir du **27 avril** pour les **Vége'tries**, et à partir du **4 Mai** pour les **déchetteries**. La collecte des **déchets verts en porte à porte** reprendra également à partir du **4 Mai**,

Horaires: Le Lundi de 14h à 19h00. et du Mardi au Samedi: 9h00 à 19h00







Ne cédons pas à la tentation de transformer les espaces verts et les sous-bois de la commune en dépotoir. Nous devons pouvoir garder, quelques semaines encore, nos déchets avant la réouverture des espaces dédiés et faire ainsi preuve de civisme.



Peut être est-ce l'occasion d'essayer d'autres solutions, comme le broyage ou le compostage...



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous!



LE BROYAGE Et le paillage

petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce

La toute mulching
elle permet de laisser
l'herbe finement
coupée sur place.

Citoyenneté

Attention aux engins bruyants

La liberté de bricoler et de jardiner s'arrête là où le repos de son voisin commence. Il n'est jamais inutile de rappeler les règles de bon voisinage, qui s'appliquent aussi pendant le confinement.

BRICOLAGE:

L'utilisation d'outils bruyants susceptibles de causer une gêne doit se faire aux jours et heures suivants : De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les jours ouvrables ; de 9h à 12h et de 14h à 19h les samedis ;

Rappel: Si la raison et les discussions *amiables* ne fonctionnent pas, la Gendarmerie ou le Policier Municipal peuvent être contactés. L'infraction à cet arrêté préfectoral relève des contraventions de

3éme classe (450 €). Art.R.1337-7 du Code de la santé Publique.

We without

Et cela s'applique aussi ... la nuit!



de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



ANIMAUX:

Pendant le confinement, sortir son animal de compagnie n'est pas interdit. C'est même une bonne excuse pour prendre l'air. Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements.

Nous attirons également l'attention des propriétaires de chiens sur le maintien de la propreté des voies publiques, des espaces verts et des aires de jeux pour enfants. Un maître responsable est un maître qui ramasse les déjections de son compagnon à quatre pattes.

Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, chacun se doit de prendre certaines précautions.

Vie Pratique

Les commerces restent ouverts mais les horaires ont été adaptés

SPAR

Hop'la pizza

ouvert 7j/7 midi et soir <u>uniquement</u> pour la vente à emporter et la livraison

Pharmacie

du lundi au vendredi 9h – 12h30 et 14h15 – 19h00 samedi 9h00 – 12h30



TABAC-PRESSE LOTO TABAC-PRESSE LOTO LES Fettes Les Garrest Les G

Boucherie

du mardi au samedi 7h30 – 12h30 et 15h30 – 18h00 dimanche 9h – 12h

Boulangerie du pont de Boigny

fermée le lundi

Du mardi au samedi : 6h30 - 12h30 et 15h - 18h00

Café des sports : Poste -Tabac-Presse

(bar fermé)

du mardi au samedi 7h00 – 18h00 dimanche 7h30 – 17h00

Le marché est maintenu tous les samedis matin de 8h à 12h



Vie Pratique



Les producteurs locaux

Michel Berrué 158 rue du moulin 45400 Chanteau Tel: 06.81.63.01.51 Légumes, fruits, produits transformés Producteur Bio

Le potager d'antan 28 route nationale 45430 Chécy Tel: 06.27.12.14.17 Fruits et légumes Producteur bio potager.antan@gmail.com



GAEC les sapins 198 rue Marcellin Berthelot 45400 Fleury les Aubrais Tel: 02.38.61.46.74 / 06.11.37.48.05 / 06.46.70.63.39 Pommes, poires, cerises, fraises, framboises, jus de fruits, confitures jean-paul.bergere@orange.fr

EARL de la patazerie 964 rue de Latingy 45430 Mardié Tel: 02.38.91.15.71 Asperges, pommes de terre, carottes, poireaux Producteur bio

Au jardin du bonheur 74 rue de la Godde 45800 Saint Jean de Braye Fruits et légumes de saison Producteur bio Iulien.ricci@live.fr

Les vergers de charbonnière 259 rue de charbonnière 45800 Saint Jean de Braye Tel: 02. 38.55.12.18 Fruits et légumes de saison

Ierome.minec@free.fr

Les fruits de Montaran 1502 rue de Montaran 45770 Saran Tel: 02.38.81.82.64 Fruits et jus de fruits

Le champ renard 555 route de Saint Jean de Braye 45400 Semoy Fruits et légumes de saison Producteur Bio, ouvert le vendredi de 15h30 à 19h

10

Environnement

Entretien des trottoirs

Depuis le début du confinement, l'organisation et le fonctionnement de la mairie ont été bouleversés.

Certains agents sont à leur poste ou en télétravail comme le service urbanisme, les finances ou l'accueil scolaire pour les enfants des personnels soignants, d'autres encore sont confinés chez eux.

Il en va de même pour les agents chargés des espaces verts. L'entretien de la commune continue à minima en respectant les mesures barrières et la distanciation entre collègues.

Nous pouvons tous leur apporter notre aide, en respectant les préconisations de l'arrêté d'octobre 2015, avec des gestes simples comme entretenir le trottoir devant chez nous et tailler nos végétaux qui dépassent sur la voie publique. (Cf Echo de Boigny n°123, Octobre 2015)

Mais on peut aussi profiter de ces nouvelles contraintes pour imaginer d'autres façons d'entretenir ces zones de circulation, Il est ainsi possible de semer des variétés de gazon bien adapté au milieu stérile, voire des semis ou des plantations de fleurs en pied de mur et autour des arbres en prenant soin de ne pas gêner le passage des piétons. Des solutions à explorer permettant de réduire le travail d'entretien et d'embellir la commune.









Travaux

Création d'un verger partagé rue Firmin Chappellier



Non, ce n'est pas Verdun!
Il s'agit juste d'enlever les graviers et les zones calcaires pour les remplacer par de l'herbe.
Pommes, poires ,cerises, mirabelles pousseront bientôt.
Ce verger, en cours de réalisation, sera, nous l'espérons, un lieu de promenade et de partage pour les habitants qui pourrons profiter de certains fruits...

Travaux en cours à côté de la mairie

Bientôt, un espace vert aménagé va voir le jour, mais il nous faudra attendre un peu pour profiter du résultat final...



Travaux rue des bas-près,

...permettant à l'eau de s'écouler correctement vers la Bionne.





Evénementiel

LE COMITE DES FETES S'ADAPTE A L'ACTUALITE





Bonjour à toutes et à tous.

Depuis quelques temps le confinement est notre devoir à tous pour limiter la propagation du virus.

Nous avions déjà dû annuler notre St Patrick... et bien nous en a pris.... Le confinement arrivant 2 jours après...

Et aujourd'hui il dure. Le bureau s'est réuni et, pour notre plus grand désespoir, a pris la décision de **reporter** cette année la fête de la St Pierre. Elle aura donc lieu les 19 et 20 juin 2021. Nous pensons que cette décision est la plus sage et la plus responsable.

Nous vous demandons de faire attention à vous et vos proches pour continuer à venir faire la fête avec nous. Car bien sur, ce n'est que partie remise....

En septembre nous nous retrouverons pour le Forum des Associations, pour notre Assemblée Générale le 25 Septembre et le jeudi 19 Novembre, pour notre 4ème édition du Beaujolais Nouveau.

En attendant...

Prenez soin de vous,

Les membres du Comité des Fêtes.

LE BENEVOLAT C'EST LA FORCE DE TOUTE L'EQUIPE



Associations

Bibliothèque municipale " Lire à Boigny "

<u>Si vous êtes inscrits en bibliothèque</u>, vous pouvez vous inscrire <u>gratuitement</u> à Loiretek.fr qui vous propose **24h / 24** l'accès à des ressources numériques sur ordinateur, tablettes ou smartphones :

Vous pouvez ainsi:

- * Réviser avec des <u>cours et des supports de cours classés par niveaux scolaires (du CP au</u> BAC en passant par CAP et bac Pro)
- * Revoir le code de la route, vous former à des logiciels bureautiques, informatiques, accéder à des contenus en développement personnel et relationnel
- * Visionner jusqu'à 5 films ou revues par mois grâce aux 5 jetons que l'on vous offre avec la Médi@thèque numérique!
- * Ecouter légalement de la musique à volonté (et sans publicité!) avec Music Me
- * Lire des livres à volonté avec BiblioVox
- * Accéder à des histoires interactives pour enfants classées par âge.

Vous pouvez aussi essayer de recycler de vieux livres, comme sur la photo ci-dessous:

Pour les explications, contacter : boigny.bibliotheque@gmail.com



Associations

Séjour « Nature & Santé » du 27 juillet au 2 août 2020 - 6ème édition

Qi Gong, relaxation, méditation à la Ferme « Les Soleils » dans le Limousin

Enfin ...! Les vacances et la liberté tant attendues depuis des semaines. Elles vous sont proposées dans un lieu sain et arboré. Elles vont réanimer notre pulsion de vie tout en recréant des liens avec les autres dans un environnement naturel.

Une belle occasion

de vivre le moment présent,

de se redynamiser par la « gymnastique chinoise » pour tous : débutant ou confirmé, de retrouver son enthousiasme et son énergie vitale !



Animation par une équipe de 3 enseignants professionnels et diplômés, Pédagogie structurée, réfléchie et ludique, Accueil familial et restauration de qualité.

Plus d'informations et inscriptions sur notre <u>nouveau site internet</u> www.lavoiedumouvement.fr

2 06.73.18.25.08

Associations

Les Abeilles boignaciennes



Le Club des Abeilles attend impatiemment de reprendre ses activités dès la fin du confinement. Cartonnage, tricot, broderie, point de croix... nos réunions bi-hebdomadaires nous manquent beaucoup.

Nous avons déjà confectionné de nombreuses réalisations que nous serons heureuses de vous proposer lors de notre vente annuelle du 21 novembre prochain. Nous envisageons également des sorties d'ici la fin de l'année avant de vous retrouver lors du forum de septembre où nous enregistrerons vos inscriptions.







En raison du Covid-19, **le bric à brac** prévu le 6 juin prochain **est annulé**, Il est reporté en septembre à une date qui vous sera communiquée ultérieurement, Merci de votre compréhension et prenez soin de vous et de vos proches,

A vos masques! Prêts? Partez!

Depuis quelque temps, l'idée était en l'air. Le gouvernement préconise désormais officiellement le port de masques grands publics pour aller faire les courses, pour nous déplacer dans des espaces publics, ou pour aller discuter avec notre voisin.

Dans ce contexte rempli d'incertitude, la Métropole a décidé d'acheter de quoi confectionner 100 000 masques en tissus, répartis entre les 22 communes. Ainsi notre commune, avec l'association « Les Abeilles », a initié une opération **de confection de 800 masques grands publics dit Ecrans Anti Postillons** selon les préconisations de l'AFNOR. Nos Abeilles couturières confectionnent et mettent en œuvre tout leur talent et la distribution sera assurée par la commune. Un beau travail d'équipe en cours dans la ruche de Boigny!

Ces masques seront destinés en priorité aux personnes fragiles ou vulnérables de la commune. Nul doute que les besoins seront considérables et que 800 masques ne suffiront pas. Aussi nous demandons à toutes celles et ceux qui se sentent des talents de couturières et de couturiers, qui ont quelques morceaux de tissus (lavable à 60°) de confectionner des masques qui viendront s'ajouter à ceux réalisés par Les Abeilles et pourront ainsi être offerts aux boignaciens (*le patron* et le tutoriel de réalisation sont sur le site de la commune).

Si vous souhaitez participer à cet élan de générosité vous pouvez nous contacter par mail participation.boigny@gmail.com ou au 07.50.07.95.72

Donnons du sens au mot solidarité!



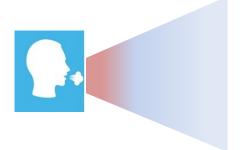


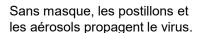
Mais pourquoi un masque?

Les masques en tissu faits maison sont recommandés depuis peu, même s'ils ne nous protègent pas directement. Contrairement à une idée reçue, le masque protège plus les autres que vous!

En effet, ces masques servent à bloquer un maximum de gouttelettes et d'aérosol <u>sortant</u> de votre nez et bouche, afin qu'ils ne s'envolent pas partout autour de nous.

Accessoirement, ils nous empêchent de porter nos doigts contaminés au visage (en moyenne 20 fois par heure!)







Le masque empêche fortement l'émission de gouttelettes et d'aérosols. Il limite la diffusion du virus.

Finalement, on se rend compte qu'il ne faut pas se méfier de ceux qui portent un masque... mais plutôt les remercier...

Pourquoi ne pas l'avoir dit plus tôt?

Tout simplement parce qu'en dehors de toute polémique, les médecins ont mis du temps pour cerner le mécanisme de propagation. Et ils ne savent pas tout encore sur ce nouveau virus...

Des masque en tissu lavable et ré-utilisables ?

OUI! Les masques en tissus sont lavables à 40°C au moins. Un bon séchage est très important.

Cependant il faut respecter une certaine discipline:

- Lavez vous les mains avant de le mettre,
- Ne portez pas plusieurs fois le même masque avant de le laver. (ne le mettez pas sous le menton, ni sur le front).
- Enlevez le en le tenant par les élastiques
- Comme il est peut être plein de virus, lavez vous bien les mains après l'avoir touché.



Coronavirus

Et si on s'organisait entre voisins?

Téléchargez gratuitement le pack « Coronavirus » sur <u>www.voisinssolidaires.fr</u>





